

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-44/2020**

**Date de convocation : 25 juin 2020**

**Date d'affichage : 25 juin 2020**

**Objet : Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour le service technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.**

**L'an deux mil dix-vingt et le deux juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.**

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROUX Nicolas – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.**

**Excusés : VEY-FARCE Cathy**

**Procuration : VEY-FARCE Cathy à ANGE Josianne**

**Dominique GIROT a été élu secrétaire de séance.**

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- ◆ Vu la fin du contrat au service technique à compter du 31 août 2020,
- ◆ Vu la commission du personnel communal,

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant que pour le bon fonctionnement du service technique la commission du personnel communal a convenu de la nécessité de 4 agents à temps plein.

Considérant que l'agent au service technique recruté en contrat jusqu'au 31 août 2020 a donné entière satisfaction.

Considérant qu'il est proposé de stagiairiser cette personne nécessitant ainsi la création d'un poste supplémentaire au service technique.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le 06/07/2020

**SLO**

ID : 026-212600969-20200702-D44\_2020-DE

**DECIDE** la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à fonctions d'agent technique polyvalent de la commune à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	CAT.	GRADE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Administrative	Attaché territorial	A	Attaché territorial	1	TC
Administrative	Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC
Administrative	Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif territorial	2	TC
Technique	Adjoint technique territorial	C	Agent de maîtrise territorial	1	TC
Technique	Adjoint technique territorial	C	Agent technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	TNC
Technique	Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique territorial	6	2 TC et 3 TNC
Sanitaire et sociale	Agent spécialisé des écoles maternelles	C	ATSEM principale 2 <sup>ème</sup> classe	3	1 TC et 2 TNC
PEC				1	TNC
<b>TOTAL</b>				<b>16</b>	

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 6 juillet 2020**

**Le Maire**

**Fabrice LARUE**

